



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'environnement, des transports,
de l'énergie et de la communication DETEC

Office fédéral de l'aviation civile OFAC
Stratégie et politique aéronautique

CH-3003 Berne

OFAC;

POST CH AG

Par courrier A-PRIORITY et par courriel

Office fédéral de l'environnement
Section EIE et organisation du territoire
3003 Berne

Référence : BAZL-361.21-LSGG/140/3/38
Votre référence : BAFU-042.111.14-20/2
Ittigen, le 06 mai 2021

Aéroport International de Genève – Dossier après PSIA

Détermination de l'aéroport sur la prise de position de votre Office et sur les oppositions

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous nous permettons de revenir vers vous dans le cadre du dossier susmentionné.

Pour rappel, votre Office a pris position par courrier du 9 juillet 2020 sur la modification du règlement d'exploitation ainsi que sur le projet de *Sortie rapide par la piste 04*. Notre Office a transmis les différentes prises de position ainsi que les oppositions à l'Aéroport International de Genève (AIG) par courriers des 25 août et 15 septembre 2020.

En date du 8 mars 2021, l'AIG a fait parvenir à notre Office sa détermination quant aux prises de position de votre Office en particulier ainsi qu'aux oppositions déposées par des tiers. Au vu de la densité du document, nous avons requis de l'AIG un document de synthèse qui nous est parvenu en date du 5 mai 2021.

Ainsi, nous vous saurions gré de prendre connaissance des documents susmentionnés et de vous déterminer à ce sujet d'ici au **8 juin 2021**.

Pour un traitement plus rapide du dossier, ce courrier vous est envoyé par courriel avec les annexes et vous recevrez d'ici quelques jours les documents en version papier.

Office fédéral de l'aviation civile OFAC
Anaïs Girardin
3003 Berne
Siège : Mühlestrasse 2, 3063 Ittigen
Tél. +41 58 463 15 18
anaïs.girardin@bazl.admin.ch
<https://www.bazl.admin.ch/>



Référence : BAZL-361.21-LSGG/140/3/38

En vous remerciant d'avance pour votre collaboration et en vous souhaitant bonne réception de la présente, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

Office fédéral de l'aviation civile



Roger Bossonnet
Chef de la section Plan sectoriel et
installations



Anaïs Girardin, juriste
Section Plan sectoriel et installations

Annexes :

- Prise de position de l'AIG datée du 8 mars 2021 et ses annexes ;
- Synthèse de l'AIG aux réponses de l'OFEV datée du 8 mars 2021.

Copie sans les annexes à :

- Aéroport International de Genève, Direction Opérations, Case postale 100, 1215 Genève 15 ;
- Département du territoire (DT), Office des autorisations de construire (OAC), Rue David-Dufour 5, Case postale 22, 1211 Genève 8.